

SIMONE VEIL, UN DESTIN. 1927-2017

Cette exposition raconte le parcours hors du commun de Simone Veil. Pour elle et sa famille, le XX^e siècle est d'abord celui d'une tragédie : la déportation à Auschwitz, avec sa mère et sa sœur, où elle découvre l'absolu de l'horreur. Elle sera sauvée par ce courage qui marque l'ensemble de sa carrière dont les étapes appartiennent à l'histoire contemporaine française : la politique de la santé et la réforme de l'IVG, l'engagement pour l'Europe, l'inlassable combat pour la cause des femmes partout dans le monde, la mémoire de la Shoah pour que l'inimaginable ne soit jamais oublié... Déportée à 16 ans et demi à Auschwitz, ministre de la Santé à l'origine de la légalisation de l'avortement, présidente du Parlement européen, immortelle à l'Académie française, cette figure emblématique du combat des femmes est une des personnalités préférées des Français et la cinquième femme à entrer au Panthéon.

TITRE DES PANNEAUX

- | | |
|---|--|
| 1 – Panneau titre | 13 – Reprendre des études |
| 2 – Une jeunesse insouciante | 14 – Expatriée en Allemagne |
| 3 – Une famille française juive | 15 – Magistrate 1957 – 1974 |
| 4 – Des citoyens de seconde zone | 16 – Ministre de la Santé 1974 – 1979 |
| 5 – L'étau se resserre sous l'occupation italienne | 17 – La loi Veil 17 janvier 1975 |
| 6 – La nasse se referme sous l'occupation allemande | 18 – Présidente du Parlement européen, 1979 – 1982 |
| 7 – L'arrestation, 30 mars 1944 | 19 – Témoigner publiquement |
| 8 – Drancy, l'antichambre de la mort | 20 – Retour à Auschwitz |
| 9 – Déportée à Auschwitz | 21 – Marceline, Paul et Ginette, les amis du camp |
| 10 – La Marche de la Mort | 22 – Rendre hommage aux Justes |
| 11 – Survivre à Bergen-Belsen | 23 – Académicienne |
| 12 – Orpheline et « déportée raciale » | 24 – « Aux grands hommes, la patrie reconnaissante » |

Mots clés

Seconde Guerre Mondiale, Déportation, Auschwitz, Europe, Santé, Panthéon, IVG

Caractéristiques techniques

24 roll-up autoportants de 85 (l) x 200 (h) cm conditionnés dans une caisse métallique avec poignées et roulettes de : 97 (L) x 73 (l) x 70 (h) cm. Poids total : 70 kg.

Superficie nécessaire : 50 m² soit 30 m de linéaire.

Conditions de location

Tarif : Le tarif est de 1000 € pour une période de 15 jours. Pour les établissements scolaires, un tarif réduit de 300 € est proposé, payable sur demande via le Pass culture pro.

Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

Public visé

De la 3^{ème} à la Terminale

Ressources

Bibliographie

Filmographie

Brochure pédagogique

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

Gratuit pour les écoles et collèges de la ville de Paris, les collèges du 77, 78, 91, 92 et 93.

Une jeunesse insouciante

« C'est le personnage le plus important de ma vie. Je sais que tout le monde prétend avoir eu la mère la plus belle, la plus douce, la plus généreuse... Mais je me dis, pour elle, c'était vrai ! » Simone Weil



Simone Weil naît le 13 juillet 1907 à Nice, elle est la benjamine des quatre enfants de la famille Jacob. Sa grand-mère, sa mère, née en 1823 à Paris, son père, André Jacob, architecte, grand Prix de Rome, ancien combattant et professeur au Lycée de la Providence (devenue mondiale, est un juif très très catholique) et son oncle, un avocat.

La famille s'est installée à Nice en 1904. André Jacob comprend que la Côte d'Azur, alors en plein développement, lui offre de bonnes perspectives professionnelles. Un choix que ne partage pas son épouse Yvonne, née Stronimski, qui aurait préféré rester à Paris et poursuivre ses études, mais qui pourtant s'incline et renonce à ses études pour suivre son mari.

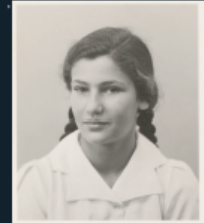
Cette décision amène Simone Weil dans une conviction, confirmée par un bien des années plus tard, elle sera confrontée à des difficultés matérielles, une femme doit avoir les moyens de son indépendance, faire des études, avoir un travail, qui qu'en pense son mari.

Les trois filles Jacob héritent les vocales en s'inscrivant à l'Association Française des Étudiantes, qui regroupe les étudiantes lyonnaises, parisiennes et normandes. Simone choisit le nom Mirza, Simone se voit attribuer celui de Mirza autrichienne. Sa beauté et son engagement lui valent également le surnom de « Babka », le nom de la mère de Babka, qui, dans la Bible, rend visite au roi Salomon.

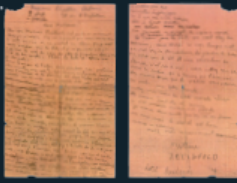
Plus tard, Simone Weil dira que cet apprentissage du soulèvement la sauve de la mort dans les camps.

30 mars 1944 L'arrestation

La vie de Simone Weil bascule le 30 mars 1944, le lendemain de son mariage à Paris. À la suite de cette dernière, elle s'aventure en ville accompagnée d'un cousin. Ils sont rejoints par deux autres cousins, Georges et Georges, quand elle est interceptée par deux Allemands en civil, accompagnés d'une femme russe, censée mettre sa carte d'identité au nom de Simone Jacquelin. Les deux Allemands lui disent qu'elle est russe. Elle rit, c'est une plaisanterie, réaction très étonnante. L'un d'eux montre un tas de cartes d'identité qu'on leur a portées toutes la même signature à l'encre verte. Simone demande au cousin de non lui envoie lequel elle a été arrêtée, qui lui va être libéré, de préférence le nom de sa famille. Mais le garçon est filé par le Gestapo qui amène Yvonne Jacob, son fils Jean et sa fille Mirza. En les voyant arriver à l'École, Simone a le sentiment d'une amorce qui se referme. Sa mère la rassure, ils sont pressés, mais son père n'a pas été arrêté, que son état était déjà rentré à Paris.



Le 7 avril 1944, Simone, Mirza, Jean et Yvonne restent dans le train qui les conduit à Drancy. Avant le départ, les SS les ont désemparés et l'un d'entre eux s'écrie, tout le compartiment sera vidé, à Jean ne prend pas le risque.



Les déportations depuis Nice

D'après Serge Klarsfeld, 5 500 juifs ont été déportés depuis Nice du 17 septembre 1943 au 30 juillet 1944, date du dernier convoi Nice-Drancy. À ce chiffre, il faut ajouter les 50 à 100 déportés de Nice suite à la grande rafle organisée les 20 et 27 août 1943 par le gouvernement de Vichy et l'armée d'Italie. Ces rafles ont fait de 6500 personnes ont été arrêtées par la police et la gendarmerie françaises, les rafles de Nice sont rassemblées à la caserne Azoua à Nice puis transférées en train au camp de Drancy, en région parisienne, la rafle des 20 et 27 août 1943 est une opération comparable à la rafle de Vel' d'Hiv, effectuée par le police française à la demande de l'occupant allemand, les 19 et 27 juillet 1943. Durant cette rafle, 31 850 juifs, dont 4000 enfants, sont arrêtés à Paris et en région parisienne.

Après l'occupation allemande de Nice le 11 septembre 1943 à Paris 1944, plus de 1 000 juifs ont été rafelés avant d'être envoyés dans les camps de Drancy, de Gurs, de Nîmes, de Rives, de Meyrargues, de Mauthausen et Auschwitz par le Gendarmerie française et l'armée d'Italie.

Après l'occupation allemande de Nice le 11 septembre 1943 à Paris 1944, plus de 1 000 juifs ont été rafelés avant d'être envoyés dans les camps de Drancy, de Gurs, de Nîmes, de Rives, de Meyrargues, de Mauthausen et Auschwitz par le Gendarmerie française et l'armée d'Italie.

1974-1979 Ministre de la Santé

« En 1974, je suis entrée au gouvernement uniquement parce que j'étais une femme. Valéry Giscard d'Estaing s'était engagé, en tant que candidat à la présidence de la République, à faire participer des femmes au gouvernement. » Simone Weil



Première femme ministre de la Santé du premier gouvernement de septennat de Valéry Giscard d'Estaing, Simone Weil est connue du grand public, jusqu'à présent, elle n'a fait que très peu de bruit que.

Elle a été l'une des conseillères ministérielles du cabinet Foccart, garde des Sceaux, entre 1964 et 1968. C'est sur les conseils de Jacques Chirac, Premier ministre, que cette femme toujours élégante, aux yeux bleus perçants et aux cheveux irrégulièrement noués en chignon, devient ministre de la Santé. Elle est la seule femme ministre de ce gouvernement: Annie Lebar à l'Éducation, Simone Durieux à la Justice, Françoise Choisy à la Coopération Française sont seules femmes d'État.

Ses actions consistent à affirmer le droit des femmes et à renforcer le rôle familial pour permettre aux femmes de travailler, notamment en développant les modes de garde des jeunes enfants (crèches pour l'ouverture de places et pour les aides maternelles). Elle crée l'Association du parent isolé en 1976 et instaure le versement du complément familial à partir du troisième enfant à toutes les mères, seules ou non.

On lui doit aussi la première charte du malade hospitalisé, qui affirme le droit pour le malade au respect de sa dignité et de sa personnalité. Entre 1974 et 1979, la prévention contre le tabagisme et l'alcoolisme constitue un axe très important de son action ministérielle. C'est Simone Weil qui lance, en 1974, la première campagne de prévention contre le tabagisme. Dès lors, la ministre ne fume plus en public.

Notice de montage

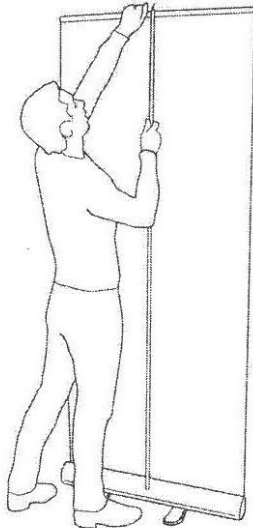
1



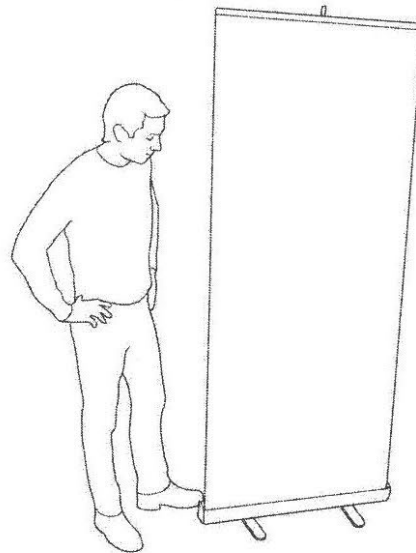
2



3



4



Accompagnez la partie haute de la structure
au moment de rembobiner le visuel.
Ne pas le lâcher brusquement.